



SYNTHÈSE DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2021

➔ INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERS

Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2021. Elle a été réalisée via l'application www.bs.donnees-sociales des Centres de Gestion par extraction des données 2021 transmises en 2022 par la collectivité au Centre de Gestion de l'Allier.

Effectifs

➔ 120 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2021

- > 120 fonctionnaires
- > 0 contractuel permanent
- > 0 contractuel non permanent



- fonctionnaires
- contractuel permanent
- contractuel non permanent

Personnel temporaire intervenu en 2021 : 94 agents du Centre de Gestion et aucun intérimaire

Caractéristiques des agents permanents

➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	11%		11%
Technique	88%		88%
Culturelle			
Sportive			
Médico-sociale			
Police			
Incendie			
Animation	2%		2%
Total	100%	0%	100%

➔ Répartition des agents par catégorie



- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C

➔ Répartition par genre et par statut

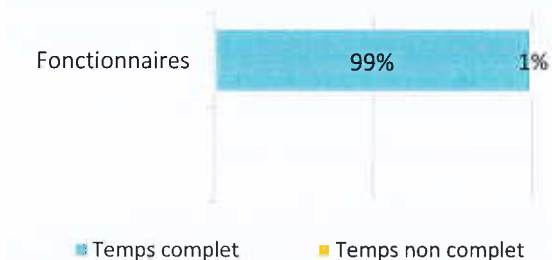


➔ Les principaux cadres d'emplois

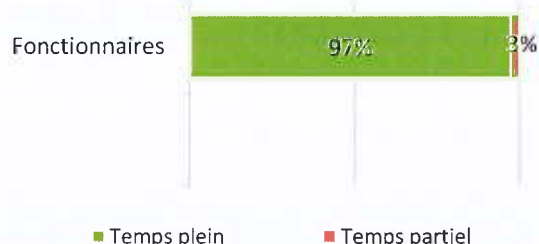
Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	79%
Adjoints administratifs	8%
Agents de maîtrise	8%
Attachés	2%
Adjoints d'animation	2%

Temps de travail des agents permanents

➔ Répartition des agents à temps complet ou non complet



➔ Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



➔ La filière la plus concernée par le temps non complet

Filière	Fonctionnaires
Technique	1%

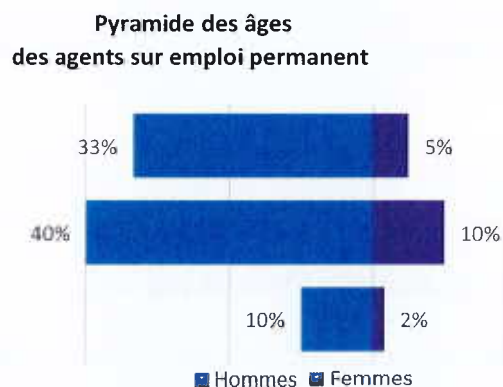
➔ Part des agents permanents à temps partiel selon le genre

0% des hommes à temps partiel
16% des femmes à temps partiel

Pyramide des âges

➔ En moyenne, les agents de la collectivité ont 44 ans

Âge moyen* des agents permanents		
Fonctionnaires	44,13	de 50 ans et +
Ensemble des permanents	44,13	de 30 à 49 ans
Tranche d'âge		de - de 30 ans



* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

Équivalent temps plein rémunéré

➔ 119,36 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2021

- > 119,36 fonctionnaires
- > 0,00 contractuel permanent
- > 0,00 contractuel non permanent

217 235 heures travaillées rémunérées en 2021

Répartition des ETPR permanents par catégorie

Catégorie A	2,86 ETPR
Catégorie B	1,00 ETPR
Catégorie C	115,50 ETPR

Positions particulières

Aucune position particulière

> 2 agents dans d'autres situations (disponibilité d'office, congés spécial et hors cadre)

Mouvements

- ➔ En 2021, 8 arrivées d'agents permanents et 7 départs

Aucun contractuel permanent nommé stagiaire

Emplois permanents rémunérés

Effectif physique théorique au 31/12/2020 ¹	Effectif physique au 31/12/2021
119 agents	120 agents

¹ page 7

Variation des effectifs*

entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021

Fonctionnaires	↗	0,8%
Contractuel		
Ensemble	↗	0,8%

- ➔ Principales causes de départ d'agents permanents

Départ à la retraite	57%
Mise en disponibilité	14%
Mutation	14%
Autres cas	14%

- ➔ Principaux modes d'arrivée d'agents permanents

Recrutement direct	100%
--------------------	------

* Variation des effectifs :

(Effectif physique rémunéré au 31/12/2021 - effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2020) /

(Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2020)

Évolution professionnelle

- ➔ 3 bénéficiaires d'une promotion interne sans examen professionnel nommés

Aucune nomination concerne des femmes

- ➔ Aucun lauréat d'un concours d'agents déjà fonctionnaires dans la collectivité

- ➔ 33 avancements d'échelon et 9 avancements de grade

- ➔ Aucun lauréat d'un examen professionnel

- ➔ Aucun agent n'a bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle

Sanctions disciplinaires

- ➔ 6 sanctions disciplinaires prononcées en 2021

Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires en 2021

	Hommes	Femmes
Sanctions 1 ^{er} groupe	5	1
Sanctions 2 ^{ème} groupe	0	0
Sanctions 3 ^{ème} groupe	0	0
Sanctions 4 ^{ème} groupe	0	0

Aucune sanction prononcée à l'encontre de fonctionnaires stagiaires

Aucune sanction prononcée à l'encontre d'agents contractuels

- ➔ Motif de la sanction prononcée (fonctionnaires et contractuels en 2021)

Qualité de service (manquement aux sujétions du service, négligence, désobéissance hiérarchique, absence irrégulière, abandon de poste) 100%

Budget et rémunérations

➔ Les charges de personnel représentent 32,1 % des dépenses de fonctionnement

Budget de fonctionnement*	18 319 176 €	Charges de personnel*	5 880 752 €	➔	Soit 32,1 % des dépenses de fonctionnement
----------------------------------	---------------------	------------------------------	--------------------	---	---

* Montant global

Rémunérations annuelles brutes - emploi permanent :	3 549 102 €	Rémunération - emploi non permanent :	0 €
Primes et indemnités versées :	485 174 €		
Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	128 166 €		
Nouvelle Bonification Indiciaire :	10 790 €		
Supplément familial de traitement :	27 158 €		
Indemnité de résidence :	0 €		
Complément de traitement indiciaire (CTI)	0 €		

➔ Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents permanents

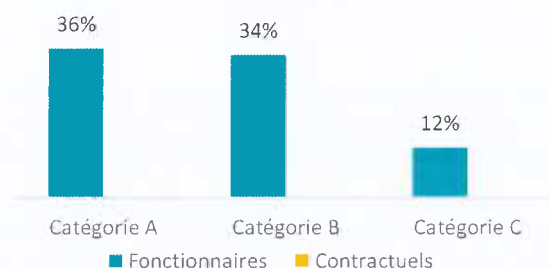
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel
Administrative	§		§		31 485 €	
Technique	§				28 346 €	
Culturelle						
Sportive						
Médico-sociale						
Police						
Incendie						
Animation						§
Toutes filières	73 537 €		§		28 584 €	

§ : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETP

➔ La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de 13,67 %

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations :	
Fonctionnaires	13,67%
Ensemble	13,67%

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations par catégorie et par statut



Le RIFSEEP a été mis en place pour les fonctionnaires
Les primes sont maintenues en cas de congé de maladie ordinaire

6926 heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2021
4 heures complémentaires réalisées et rémunérées en 2021

Absences

- ➔ En moyenne, 31,5 jours d'absence pour tout motif médical en 2021 par fonctionnaire

	Fonctionnaires	Ensemble agents permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	6,01%	6,01%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	8,62%	8,62%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	8,72%	8,72%

Cf. p7 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

- ➔ Aucune journée de congés supplémentaires accordée au-delà des congés légaux (exemple : journée du maire)
- ➔ 63,1 % des agents permanents ayant été absents ont eu au moins un jour de carence prélevé
- ➔ La collectivité adhère à un contrat d'assurance groupe pour la gestion du risque maladie

Accidents du travail

- ➔ 5 accidents du travail déclarés au total en 2021
 - > 4,2 accidents du travail pour 100 agents
 - > En moyenne, 167 jours d'absence consécutifs par accident du travail

Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

7 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- ⇒ Aucun travailleur handicapé recruté sur emploi non permanent
- ⇒ 100 % sont fonctionnaires*
- ⇒ 100 % sont en catégorie C*
- ⇒ 46 072 € de dépenses réalisées couvrant partiellement l'obligation d'emploi

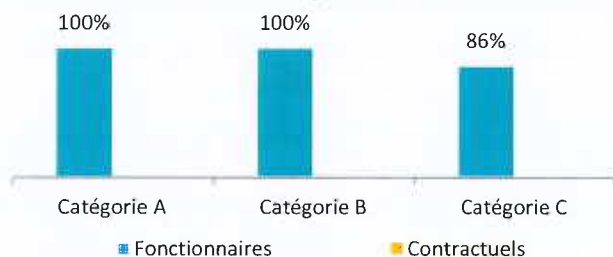
Prévention et risques professionnels

- ➔ **ASSISTANTS DE PRÉVENTION**
4 assistants de prévention désignés dans la collectivité
- ➔ **FORMATION**
64 jours de formation liés à la prévention (habilitations et formations obligatoires)
Coût total des formations : 11 620 €
Coût par jour de formation : 182 €
- ➔ **DÉPENSES**
La collectivité a effectué des dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail
Total des dépenses : 34 641 €
- ➔ **DOCUMENT DE PRÉVENTION**
La collectivité dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

Formation

➔ En 2021, 86,7% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2021



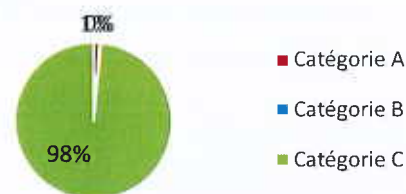
➔ 38 791 € ont été consacrés à la formation en 2021

Répartition des dépenses de formation

CNFPT	59 %
Frais de déplacement	40 %
Autres organismes	0 %

➔ 447 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2021

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Nombre moyen de jours de formation par agent permanent :

> 3,7 jours par agent

Répartition des jours de formation par organisme

CNFPT	14%
Autres organismes	86%

Action sociale et protection sociale complémentaire

➔ La collectivité participe à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	19 540 €	21 982 €
Montant moyen par bénéficiaire	251 €	187€

➔ L'action sociale de la collectivité

- Prestations servies par l'intermédiaire d'un organisme à but non lucratif ou d'une association locale

Relations sociales

➔ Jours de grève

1 jour de grève recensé en 2021

➔ Comité Technique Territorial

4 réunions en 2021 dans la collectivité

Précisions méthodologiques

1 Formules de calcul - Effectif théorique au 31/12/2021

Pour les fonctionnaires :

Total de l'effectif physique rémunéré des fonctionnaires au 31/12/2021

- + Départs définitifs de titulaires ou de stagiaires
- + Départs temporaires non rémunérés
- Arrivées de titulaires ou de stagiaires
- Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- Retours de titulaires stagiaires

Pour les contractuels permanents :

Total de l'effectif physique rémunéré des contractuels au 31/12/2021

- + Départs définitifs de contractuels
- + Départs temporaires non rémunérés
- + Stagiairisation de contractuels de la collectivité
- Arrivées de contractuels
- Retours de contractuels

Pour l'ensemble des agents permanents :

Effectif théorique des fonctionnaires au 31/12/2021

+ Effectif théorique des contractuels permanents au 31/12/2021

2 Formules de calcul - Taux d'absentéisme

$$\frac{\text{Nombre de jours calendaires d'absence}}{\text{Nombre d'agents au 31/12/2021} \times 365} \times 100$$

Les journées d'absence sont décomptées en jours calendaires pour respecter les saisies réalisées dans les logiciels de paie

Note de lecture

Si le taux d'absentéisme est de 8 %, cela signifie que pour 100 agents de la collectivité, un équivalent de 8 agents a été absent toute l'année.

3 « groupes d'absences »

1. Absences compressibles : Maladie ordinaire et accidents du travail	2. Absences médicales : <i>Absences compressibles</i> + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle	3. Absences Globales : <i>Absences médicales</i> + maternité, paternité adoption, autres raisons*
---	---	---

** Les absences pour "autres raisons" correspondent aux autorisations spéciales d'absences (motif familial, concours...)
Ne sont pas comptabilisés les jours de formation et les absences pour motif syndical ou de représentation*

➔ En raison de certains arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 %

Réalisation

Cette fiche synthétique reprend les principaux indicateurs sociaux issus du Rapport Social Unique 2021. Les données utilisées sont extraites du Rapport sur l'État de la Collectivité 2021 transmis en 2022 par la collectivité. Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble sur les effectifs de la collectivité.



DONNÉES SOCIALES 2021
DES CENTRES DE GESTION

L'outil automatisé permettant la réalisation de cette synthèse a été développé par l'Observatoire de l'emploi et de la FPT de Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion.

Date de publication : novembre 2022

Version 1



RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2021 comparatif 2021/2020

Item	2021	Comparatif	2020	Observation
Effectifs	170	171	171	
Caractéristiques des agents permanents	-1	+1		1 agent placé en disponibilité d'office pour raison de santé - reclassement - placé dans cette position l'agent n'est plus comptabilisé dans les effectifs
Temps de travail des agents permanents	97% à temps plein 3% à temps partiel	98% à temps plein 3% à temps partiel		
Pyramide des âges	44,13 ans	45 ans		
Equivalent temps plein rémunéré sur l'année	119,36	119,27		Légère hausse mais due aux variations des agents entrants/sortants et de leur quotité temps de travail
Positions particulières	2	1		Autres situations : 1 agent placé en disponibilité d'office pour raison de santé - reclassement + 1 agent parti en disponibilité pour convenances personnelles
Mouvements	8 arrivées et 7 départs	5 arrivées et 4 départs		retraite, retraite invalidité, mutation, disponibilité
Evolution professionnelle	33 avancements d'échelon 9 avancements de grade 0 lauréat examen prof./concours 3 promotion interne	35 avancements d'échelon 5 avancements de grade 0 lauréat examen prof./concours 0 promotion interne		Item variant principalement en fonction de l'ancienneté des agents
Sanctions disciplinaires	6 sanctions	3 sanctions		Sanctions en hausse : 5 avertissements, 1 exclusion 3 jrs
Budget et rémunérations	Charge du personnel 32,1% des dépenses de fonctionnement Moyenne de 31,5 jours d'absence tout motif médical passant d'un taux d'absentéisme de 12,56% en 2020 à 8,72% en 2021	Charge du personnel 31,35% des dépenses de fonctionnement		Légère hausse (+0,97%) mais globalement maîtrisée
Absences	5 accidents - 167 jours en moyenne d'absence consécutifs par accident de travail	Moyenne de 44,9 jours d'absence tout motif médical		Nette baisse des absences
Accidents du travail	7	8 accidents - 82 jours en moyenne d'absence consécutifs par accident de travail		Accident de service en nette baisse mais arrêté beaucoup plus long
Handicap				1 départ en retraite
Prévention et risques professionnels	4 assistants de prévention - 34 641 euros de dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail	5 assistants de prévention - 44 529 euros de dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail		Démission d'un assistant
Formation	86,7% d'agents formés en globalité au moins 1 jour - 447 jours de formation tous confondus dont 64 jours au titre de la prévention et risques professionnels pour un budget de 38 791 €	14% d'agents formés en globalité - 145 jours de formation tous confondus dont 90 jours au titre des formations de prévention et risques professionnels pour un budget de 31 313 €		Nette hausse d'agents formés - taux important due principalement à la formation "les gestes qui sauvent" de 2h suivie par 91 agents
Action sociale et protection complémentaire	moyenne de 251 euros/agent au titre de la santé moyenne de euros/agent au titre de la prévoyance	moyenne de 266 euros/agent au titre de la santé moyenne de 187 euros/agent au titre de la prévoyance		Prévoyance : inchangé Santé : légère baisse du montant moyen de la participation employeur due aux départs et arrivées en cours d'année
Relations sociales	1 jour	8 jours		